

Le 16 novembre 2004

Courrier des lecteurs
Sun Media

Objet : Les dentistes risquent de subir les foudres politiques dans les années à venir

Monsieur,

Au nom des dentistes canadiens, je me dois de réagir au sévère avertissement que leur adresse Greg Weston de l'Ottawa Sun dans l'édition d'aujourd'hui. Weston prévient les dentistes de ne pas attirer l'attention du gouvernement étant donné que la profession est restée bien cachée au fil des débats qui faisaient rage autour des régimes d'assurance-maladie. Chose curieuse, il poursuit en parlant des besoins insatisfaits en matière de soins dentaires.

Toutefois, c'est exactement à cause des besoins insatisfaits que la dentisterie ne cesse d'exhorter le gouvernement à contribuer davantage. Grâce au mécanisme actuel de financement – un partenariat entre des employeurs, des employés, des prestataires de régimes de soins dentaires, des associations et des dentistes – la plupart des Canadiens ont accès à des soins dentaires de classe mondiale. En outre, la dentisterie est bien loin des problèmes que connaît le secteur des soins médicaux, c'est-à-dire les pénuries chroniques et les listes d'attente. Mais le système ne répond pas aux besoins de *tous* les Canadiens.

Il peut être difficile aux personnes âgées à faible revenu, aux petits salariés et aux nouveaux immigrants d'obtenir les soins dont ils ont besoin. Les investissements du gouvernement dans des régimes publics d'assurance-dentaire ont diminué considérablement au cours des vingt dernières années, se situant maintenant à moins de 6 %. Et les régimes publics effectivement en place laissent beaucoup à désirer – la prévention ainsi que la prestation de soins dentaires optimaux sont souvent subordonnées à une compression des coûts et une ingérence administrative. C'est le gouvernement, et non la dentisterie, qui semble faire obstacle à l'amélioration de l'accès aux soins. Néanmoins, nous ne perdons pas espoir.

Nous croyons que l'apathie du gouvernement à l'égard de la dentisterie est due à un manque de compréhension. Les questions dentaires ne sont pas au cœur des préoccupations, et le Canada ne recueille pratiquement pas de données en matière d'épidémiologie dentaire. Donc, même si nous pouvions charger nos fusils, nous ne saurions où tirer.

Pour remédier à la situation, l'Association dentaire canadienne demande que soit nommé un directeur de la santé buccodentaire au sein de Santé Canada, chargé de diriger les activités axées sur la promotion de la santé buccodentaire, y compris la cueillette d'indicateurs statistiques de santé buccodentaire. Loin d'être une demande théorique, ce sera l'élément principal de la présentation prébudgétaire que fera l'ADC au Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances plus tard cette semaine.

Au lieu de craindre les foudres du gouvernement, nous voulons lui donner de quoi méditer.

OFFICE OF THE PRESIDENT

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Alfred W. Dean, DDS